

## AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires (« l'Assemblée ») de Mines Abcourt inc. (la « Société »), se tiendra à Montréal, aux bureaux de Lavery, de Billy, situés au 1 Place Ville-Marie, Bureau 4000, le 10 décembre 2024, à 10h00 a.m. (heure de Montréal).

Les questions suivantes seront traitées à l'Assemblée:

- 1. recevoir les états financiers audités de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2024 ainsi que le rapport des auditeurs indépendants sur ceux-ci;
- 2. élire les administrateurs de la Société pour l'année suivante;
- 3. nommer les auditeurs de la Société pour l'année suivante et autoriser le conseil d'administration à fixer leur rémunération;
- 4. approuver une résolution spéciale autorisant un amendement aux statuts de la Société afin d'autoriser les administrateurs à nommer un ou plusieurs administrateurs supplémentaires dont le mandat expire au plus tard à la clôture de la prochaine assemblée annuelle, à condition que le nombre total des administrateurs ainsi nommés n'excède pas le tiers du nombre des administrateurs élus à la dernière assemblée annuelle.
- délibérer sur toute autre affaire dûment présentée à l'Assemblée ou lors de toute reprise de celle-ci.

La circulaire de sollicitation de procurations de la direction ci-jointe (la « **circulaire** ») donne des renseignements supplémentaires sur les questions qui seront examinées à l'Assemblée. Les états financiers audités de la Société et le rapport des auditeurs indépendants à l'intention des actionnaires pour l'exercice clos le 30 juin 2024, de même que le rapport de gestion s'y rapportant sont disponibles sur le profil de la Société du site web de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs d'actions ordinaires de la Société inscrits le 21 octobre 2024 à 5:00 p.m. (heure de Montréal) auront le droit de recevoir le présent avis de convocation et de voter à l'Assemblée, en personne ou par procuration. La circulaire donne de l'information sur la manière dont les actionnaires pourront exercer leur droit de vote. Nous encourageons les actionnaires à voter leurs actions avant l'Assemblée, en envoyant leur formulaire de procuration ou formulaire d'instruction de vote ci-joint à Compagnie Trust TSX par télécopieur au 416-595-9593 au plus tard le 6 décembre 2024 à 10h (heure de Montréal). Les détenteurs d'actions peuvent également exercer leurs droits de vote en accédant au site Internet suivant: <a href="https://www.voteproxyonline.com">www.voteproxyonline.com</a>

Signé à Rouyn-Noranda, Québec, le 24 octobre 2024

Par ordre du conseil d'administration

(s) Julie Godard secrétaire corporative